

Direction départementale des territoires et de la mer Service Eau et Biodiversité

Étude d'évaluation d'incidences Natura 2000 pour une demande d'autorisation de coupe de plantes aréneuses localisée ou non dans un site Natura 2000

(Article R414-19 du code de l'environnement, Arrêté du préfet de région du 18/05/2011)

DEM	ANDEUR :								
no	m et prénom :								
Ad	resse								
LOC	ALISATION DE	LA COL	JPE	:					
Co	mmune				Lieu-dit				
SITE	NATURA 2000	Directive (1)							
	Nom						Habitats fa	une Flore	Oiseaux
	Nom								
Obje	ctif de conserv Habitat	ation de		s sites: (1) et (2) forestiers Autres: (préciser)	landes, tourbiè	res	□ habitats	s côtiers et ma	arins
	Espèces anin	nales		Oiseaux Autres : (préciser)	Chauve-souris. 				
CAR	ACTERISTIQU	ES DE L	'OPE	ERATION : (1) et (2)					
	_							OUI	NON
×	Présence d'hab zone d'évolutio			communautaire sur la 2 .)	zone de travaux	(parcelle	à travailler,		
×	,			e la zone des travaux, le site Natura 2000 a c		e nidificatio	n d'oiseaux		
×				de la coupe et de la z squelles le site Natura			e à chauve-		
1) S	i trois « NON »	=> coupe	con	sidérée sans inciden	ce significativ	e sur le(s)	site(s) Natur	a 2000 ci-de	ssus
2) s	i au moins UN	« OUI » =	C	ous devez apporter le coupe projetée sur le préciser les modalités	s espèces et l	nabitats po	our lesquels	ce site a été	désigné, et
					Fait à				
						Signature	du demandeu	r:	

JOINDRE:

Un plan de localisation précis de la coupe sur fond de cartographie des habitats d'intérêt communautaire (2) sur lequel la parcelle à travailler et la zone d'évolution des engins seront positionnées.

- (1) cocher la case concernée
- (2) les données relatives à Natura 2000 (fond cartographique, données faune et flore...) figurent sur le site : http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/10/carto_hab_29.map ou sont à demander à l'opérateur du site Natura 2000 concerné dont la liste est annexée à cet imprimé

SUITE DE L'ETUDE D'EVALUATIONS D'INCIDENCES NATURA 2000

<u>si au moins un OUI a été coché dans le questionnaire précédent</u> (cf recto du présent document)

Mesures permettant de supprimer le risque d'incidences sur les habitats ou espèces pour la conservation desquels le site Natura 2000 a été désigné:

sibilis	sation des	entrepris	es)						technique	
10.10	mlongogo	àraanaat	or llintán	م کندانی		OU TO O				
		à respect	errinteg	rante de	e ces me	sures.				
Fait	à									
Le .										
Siar	nature du	propriétai	ro ·							